

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 30 mars 2012

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 30 mars 2012 à 20 heures 00, en la Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Maurice Levillain, Guillaume Llobet.

Absent excusé: M. Laurent Guérillon.

Absents non excusés : M. Hubert Paillette et Francis De Brandt

M. Thierry Beaudou est nommé secrétaire de séance.

Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mars 2012.

Rapport des commissions

Commission	Délégué	Remarques
SMITVAD	Alain Lebouc	Projet usine de méthanisation de Brametot : - Voir Délibération n° 27/2012
AACD	Maurice Levillain	Présentation du rapport d'activités 2011 A savoir pour Amfreville-les-Champs : 645 heures de présence enfants.

Délibération n°21/2012

Taux d'Imposition des Taxes Locales :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir les ressources fiscales à taux constants.

A savoir :

TH Taxe d'Habitation : 9.97%

FB Taxe Foncière Bâti : 10.08%

FNB Taxe Foncière Non Bâti : 26.81%

CFE Cotisation Foncière des Entreprises : 14.59%

Délibération n°22/2012

Demandes de subventions 2012

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions. Le Conseil Municipal décide d'inscrire au BP 2012, les subventions suivantes :

SUBVENTIONS	2012
Coopérative scolaire Ecole Breton	105.00 €
Club Rugby	60.00 €
Lutte contre le cancer	50.00 €
Croix-Rouge	45.00 €
ADMR	100.00 €
Les Nids	25.00 €
Ecole Ste Marie	500.00 €
AACD	350.00 €
Club des Echecs Doudeville	45.00 €
Club Hand-ball de Doudeville	45.00 €
Club de Judo de Doudeville	60.00 €
G.E.I.S.T- DIM Cany Barville	50.00 €
S P A	150.00 €
Coopérative scolaire Ecole Mensire	75.00 €
TOTAL	1660.00 €

Délibération n°23/2012

Budget Primitif 2012

Le Budget de l'année 2012 est présenté aux conseillers municipaux.

En fonctionnement :

- Les dépenses et les recettes s'élèvent à 184 718.83 €.

En investissement :

- Les dépenses et les recettes s'élèvent à 87 493.06 €.

Le Budget Primitif 2012 est adopté à l'unanimité.

Délibération n°24/2012

Contribution Convention Fonds Solidarité Logement Conseil Général et Fonds d'Aide aux jeunes

Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord pour renouveler la convention de Fonds Solidarité Logement et de subventionner le Fonds d'Aide aux Jeunes du Conseil Général

Délibération n°25/2012

Tableau de classement des voiries

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau de classement des voies communales qui a été mis à jour par le bureau de l'ATESAT de Dieppe.

Le Conseil Municipal accepte ce tableau.

Délibération n°26/2012

Adhésion Médecine du travail Centre de Gestion

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de renouveler l'adhésion au CDG de la convention au service de médecine préventive.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Délibération n°27/2012

Projet Usine de méthanisation de Brametot

Monsieur le Maire fait part des remarques suivantes :

- le rapport du Commissaire enquêteur n'aborde pas les doléances des 11 communes sur 16 du périmètre concernés qui sont défavorables au projet.
- Une interrogation concernant la commercialisation du compost estimé à 15000 Tonnes par an. La qualité du compost ne semble pas être assurée.

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que des dégradations ont eu lieu dans la cour de la mairie, les portes des bâtiments communaux ont été fracturées.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Doudeville, une enquête de voisinage doit être effectuée.

Planning Elections :

Elaboration du planning pour les élections présidentielle et législatives

Repas des aînés :

Le repas des aînés aura lieu le samedi 14 avril 2012 à l'Auberge de la Saâne à Auzouville-Sur-Saâne.

Noël 2012 et Vœux 2013.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la date de Noël 2012.

Le Conseil Municipal est d'accord pour fixer la date de la fête de Noël au samedi 8 décembre 2012

et la date des vœux 2013 le samedi 5 janvier 2013.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h30 et ont signé le registre les membres présents.

La prochaine réunion du conseil est prévue courant juillet 2012.